Conservatoire botanique national du Bassin parisien
Une structure au cœur du développement durable
Connaître
Comprendre
Conserver
Communiquer

Suivi floristique du Chemin des Parcs de Seine-Saint-Denis

Tronçon de Sevran

Novembre 2013

Conservatoire botanique national du Bassin parisien
UMS 2699 – Unité Inventaire et suivi de la biodiversité
Muséum national d'Histoire naturelle
61, rue Buffon - CP 53 - 75005 Paris– France
Tél. : 01 40 79 35 54 – cbnbp@mnhn.fr

Conservatoire botanique national du Bassin parisien
Une structure au cœur du développement durable
Connaître
Comprendre
Conserver
Communiquer

Suivi floristique du Chemin des Parcs de Seine-Saint-Denis

Tronçon de Sevran

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Île-de-France, sous la responsabilité de :

Frédéric Hendoux, directeur du Conservatoire
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 35 54 - Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Sébastien Filoche, Directeur scientifique adjoint et responsable de la délégation Île-de-France
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 56 47 - Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : filoche@mnhn.fr

Inventaires, rédaction et mise en page : **Fiona Lehane**

Le partenaire de cette étude est :

Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité
Conseil général de la Seine-Saint-Denis
Hôtel du Département
93006 Bobigny Cedex
FRANCE

Crédits photos :

Photo de couverture : Vue du transect de Sevran (juillet 2013).

Photos incluses dans le rapport : Fiona Lehane (sauf mentions).

Référence à utiliser :

Lehane F., 2013. Suivi floristique du Chemin des Parcs de Seine-Saint-Denis, tronçon de Sevran. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 11 p.

Sommaire

INTRODUCTION **1**

MATERIELS ET METHODES **1**

Localisation *1*

Protocole *2*

RESULTATS ET RECOMMANDATIONS **3**

Résultats par secteur *3*

Flore exogène *9*

Intérêt floristique et potentialité écologique *10*

CONCLUSION **12**

Annexes……**i**

Bibliographie……**v**

Introduction

Porté par le Conseil général de Seine-Saint-Denis, le projet de Chemin des Parcs a pour ambition de relier tous les cœurs de nature du département par le biais d'une voie de circulation douce plantée. Progressivement, des tronçons sont à l'étude pour être aménagés. Depuis 2010, le Conservatoire botanique national du Bassin parisien réalise des expertises afin d'identifier les éventuels enjeux floristiques et phytosociologiques jalonnant ces cheminements (fig.1). Cette année, deux secteurs ont été inventoriés, la RD40 (Lehane, 2013) et le tronçon de Sevran, qui fait l'objet de ce rapport.

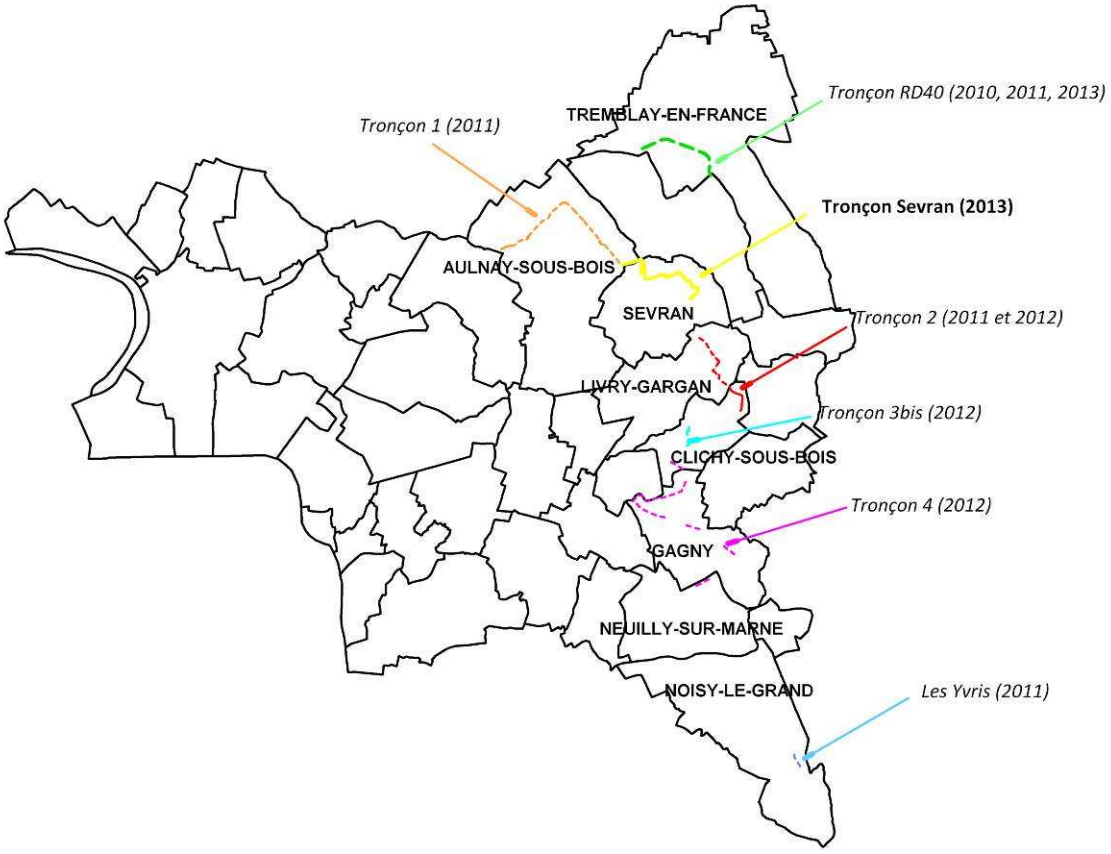

Figure 1. Historique et localisation des expertises réalisées par le CBNBP depuis 2010.

Matériels et méthodes

Localisation

D'une longueur totale de près de 3,6 km, ce tronçon du Chemin des Parcs fait suite au tronçon 1 et relie le parc départemental du Sausset au parc forestier de la Poudrerie de Sevran (fig.2). Principalement situé au sein de la commune de Sevran, ce transect se situe en contexte urbain prédominant. Au moment de l'étude, il n'avait pas encore fait l'objet d'aménagements.

Figure 2. Localisation du tronçon à Sevran.

Protocole

Le 1er juillet 2013, le tronçon a été parcouru linéairement et un inventaire floristique a été réalisé pour chaque secteur présentant un faciès différent. Un Code Corine Biotopes (CC) et, dans la mesure du possible, un syntaxon ont été attribués aux habitats rencontrés. A dire d'expert, un intérêt floristique a également été affecté (sur une échelle allant de : faible, moyen, important, exceptionnel). Il prend en compte l'éventuelle patrimonialité de la flore et/ou des végétations.

Cet intérêt floristique est à interpréter au regard du contexte fortement urbanisé des environs proches et de la Seine-Saint-Denis en général.

Les données présentes dans la base de données Flora du CBNBP relatives aux milieux jouxtant le transect ont également été prises en compte dans cette synthèse.

NB : Etant donnée l'évolution très rapide du milieu urbain, il n'est pas impossible que les observations naturalistes sur lesquelles cette étude est fondée, ne correspondent plus à la réalité à court et moyen terme.

Résultats et recommandations

Résultats par secteur

Au total, 7 tronçons ont été identifiés et ont fait l'objet d'un relevé floristique spécifique (fig.3). Les inventaires de cette année, couplés aux données présentes dans la base Flora du CBNBP, comptabilisent un total de 153 taxons inventoriés le long du transect (annexe.1), soit près de 35 % de la flore observée à Sevran (Flora, 2013).

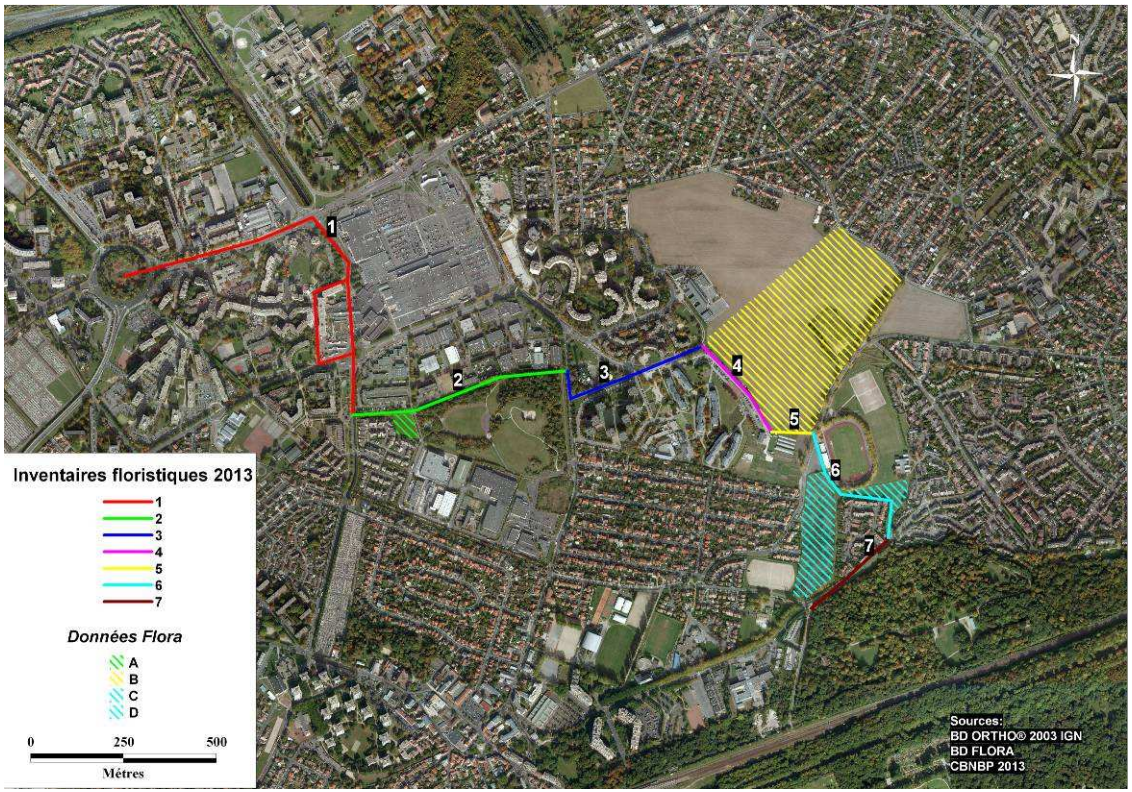

Figure 3. Localisation des différents inventaires.

Etat des lieux. Ce secteur, très minéralisé, est ponctué de gazons urbains et de zones de friches qui abritent une diversité floristique importante. L'absence de gestion classique de la voirie (herbicides,…) permet également l'expression d'une grande diversité d'espèces rudérales. Cependant, l'instabilité spatiale et temporelle des ces habitats peut limiter leur fonctionnalité écologique. L'inventaire de certains taxons (orthoptères et lépidoptères) permettrait d'affiner le diagnostic écologique de cet habitat.

Orientation de gestion. Il est certain que ces milieux interstitiels et fortement eutrophisés sont profondément perturbés et instables. Cependant, ils peuvent constituer une zone de refuge importante pour la faune, d'autant plus en condition fortement urbanisée comme c'est le cas ici. Lors de futurs aménagements, des secteurs similaires issus de l'installation spontanée de végétations, pourront être préservés.

Flore patrimoniale. Aucune.

1-ROUTE DE MITRY

(1480 m)

89 espèces

Corine Biotopes : 86.1

INTERET FLORISTIQUE FAIBLE

Figure 4. Talus le long du secteur 1.

Etat des lieux. Au début de ce secteur se trouve une zone de prairie mésophile de fauche en mauvais état de conservation mais néanmoins intéressante pour la biodiversité (polygone A). Il semblerait qu'elle ne soit pas tondue régulièrement et que les résidus de tonte soient laissés sur place. Cela expliquerait l'eutrophisation importante du milieu et sa relativement faible diversité floristique. Cet habitat est inscrit à la directive européenne Habitat-Faune-Flore. L'inventaire des lépidoptères et des orthoptères permettrait d'affiner le diagnostic écologique de cet habitat.

La suite du tronçon, principalement constitué d'un alignement d'arbres et de gazons urbains très entretenus, possède un **intérêt floristique faible**.

2- PARC DE LA BUTTE MONTCELEUX

(590 m)

46 espèces

Corine Biotopes : 84.1, 85.12, 38.22

Code Natura 2000 : 6510

INTERET FLORISTIQUE

FAIBLE A IMPORTANT

Orientation de gestion. La parcelle prairiale possède un intérêt floristique important. Une fauche annuelle tardive avec export des résidus de fauche lui permettrait d'exprimer toute sa potentialité. Une conversion, même partielle, des gazons urbains en prairie mésophile en remplaçant les tontes régulières par une fauche annuelle tardive, augmenterait significativement la surface en prairies et l'intérêt de ce tronçon.

Flore patrimoniale. Aucune.

Figure 5. *A gauche*. Vue de la parcelle prairiale. *A droite.* Vue de l'alignement d'arbres.

3- La Butte Montceleux **(460 m)** ***47 espèces*** **Corine Biotopes : 86.1** **Interet floristique faible**	**Etat des lieux.** Ce tronçon traverse une zone résidentielle d'habitat collectif dense. Les végétations spontanées y sont inexistantes à l'exception de quelques carrés ponctuels de pelouses tondues et de petits secteurs non entretenus. **Orientation de gestion.** Au sein d'un milieu aussi minéralisé que celui-ci, une augmentation de la surface en milieu naturel quel qu'il soit (friche, prairie mésophile,…) sera bénéfique à la flore et la faune. **Flore patrimoniale.** Aucune.

4- Fosse **(300 m)** ***23 espèces*** **Corine Biotopes : 87.1** **Interet floristique moyen**	**Etat des lieux.** Ce tronçon traverse le parking de la zone résidentielle. Il est bordé à l'est d'un fossé vraisemblablement régulièrement en eau. Des espèces indicatrices d'une forte humidité, telles que la Phragmite (*Phragmites australis*) et le Liseron des haies (*Calystegia sepium*) sont présentes. De par sa forte eutrophisation et sa faible diversité spécifique, cette végétation s'apparente à une friche humide. Bien que peu diversifiée d'un point de vue floristique, elle est susceptible d'héberger une faune et une flore intéressante. L'inventaire des amphibiens permettrait d'affiner le diagnostic écologique de cet habitat. **Orientation de gestion.** Favoriser un engorgement régulier du fossé permettrait de conserver la fonctionnalité et la structure de cet habitat. **Flore patrimoniale.** Aucune.

5- Culture de ble **(110 m)** ***8 espèces*** **Corine Biotopes : 82.2** **Interet floristique faible**	**Etat des lieux.** Une culture intensive de blé longe ce tronçon. Une très faible diversité floristique a été observée. **Orientation de gestion.** Les végétations compagnes des cultures peuvent présenter un intérêt floristique très grand. Dans le cas présent, la culture est trop intensive. Une diminution de la pression anthropique est nécessaire (suppression des intrants et herbicides, marge de végétations spontanées laissée délibérément,…). **Flore patrimoniale.** Aucune.

Etat des lieux. Ce tronçon traverse un secteur de prairie mésophile de fauche de l'*Arrhenatherion elatioris* (polygones C et D), habitat inscrit à la directive européenne Habitats-Faune-Flore. De plus, au regard du contexte immédiat, il présente un grand intérêt floristique et peut jouer un rôle primordial en tant que refuge pour la biodiversité.

L'inventaire des lépidoptères et des orthoptères permettrait d'affiner le diagnostic écologique de cet habitat.

Orientation de gestion. Maintenir les surfaces en pratiquant une fauche tardive avec exportation des résidus de fauche. Canaliser les circulations pour éviter le piétinement de la végétation.

Flore patrimoniale. Aucune.

6-PRAIRIE MESOPHILE

(430 m)

62 espèces

Corine Biotopes : 38.22

Code Natura 2000 : 6510

INTERET FLORISTIQUE IMPORTANT

Figure 6. Secteur de prairie mésophile.

Etat des lieux. Ce tronçon est composé d'un alignement d'arbres sous lequel un gazon est entretenu intensivement.

Orientation de gestion. Augmenter les potentialités d'accueil du gazon en espaçant la fréquence des tontes, voire en laissant certains secteurs en fauche tardive.

Flore patrimoniale. Aucune.

7- AVENUE LEON JOUHAUX

(280 m)

25 espèces

Corine Biotopes : 84.1 et 85.12

INTERET FLORISTIQUE FAIBLE

Figure 7. Vue du secteur 7.

Flore exogène

Etant donné le contexte perturbé, de nombreuses espèces exogènes ont pu être observées (fig.8). Dans la mesure où les perturbations sont fortes et fréquentes, il est vain d'imaginer contenir ces espèces. Une gestion stable et douce des milieux est le meilleur outil pour essayer d'endiguer la propagation de ces espèces.

En outre, lors de l'aménagement, il faudra exclure les plantations d'espèces non-indigènes.

Figure 8. Espèces exogènes observées sur le transect.

Espèces	Indice d'invasibilité*
Buddleia du père David (*Buddleja davidii* Franch.)	3
Fraisier de Duchesne (*Duchesna indica* (Andrews) Focke)	3
Renouée du Japon (*Reynoutria japonica* Houtt.)	**5**
Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia* L.)	**5**
Solidage du Canada (*Solidago canadensis* L.)	3
Vergerette du Canada (*Conyza canadensis* (L.) Cronquist)	3
Vergerette de Sumatra (*Conyza sumatrensis* (Retz.) E.Walker)	3
Vigne vierge commune (*Parthenocissus inserta* (A.Kern.) Fritsch)	3

*L'échelle d'invasibilité de Lavergne permet la réalisation d'un état des lieux précis et complet des statuts d'invasibilité de la flore exotique. Le statut d'invasibilité est basé sur des données mesurables et connues par les botanistes de la région (habitats colonisés, densité des populations rencontrées, distribution des espèces) et de l'évaluation du caractère invasif de l'espèce. Il permet d'obtenir une vision globale du stade d'invasion de chaque espèce sur le territoire (Vahrameev, 2011). Lorsque l'indice est compris entre 2 et 5, l'espèce en question présente un caractère invasif avéré. Un indice équivalent à 3 concerne les espèces envahissant des milieux non patrimoniaux fortement perturbés (annexe.2).

Intérêt floristique et potentialité écologique

Globalement, ce secteur ne présente pas d'intérêt floristique majeur. Seules 3 espèces sont considérées comme rare à l'échelle francilienne (fig.9), d'après la liste rouge régionale de la flore vasculaire (Filoche, 2011).

Figure 9. Espèces rares observées sur le transect.

Espèces	Rareté
Séneçon visqueux *Senecio viscosus* L.	R
Torilis noueux *Torilis nodosa* (L.) Gaertn.	R
Vesce velue *Vicia villosa* Roth	R

La présence de ces espèces n'est pas une surprise ; elles sont fréquemment observées en milieu urbain et en particulier au sein de la petite couronne parisienne (fig.10).

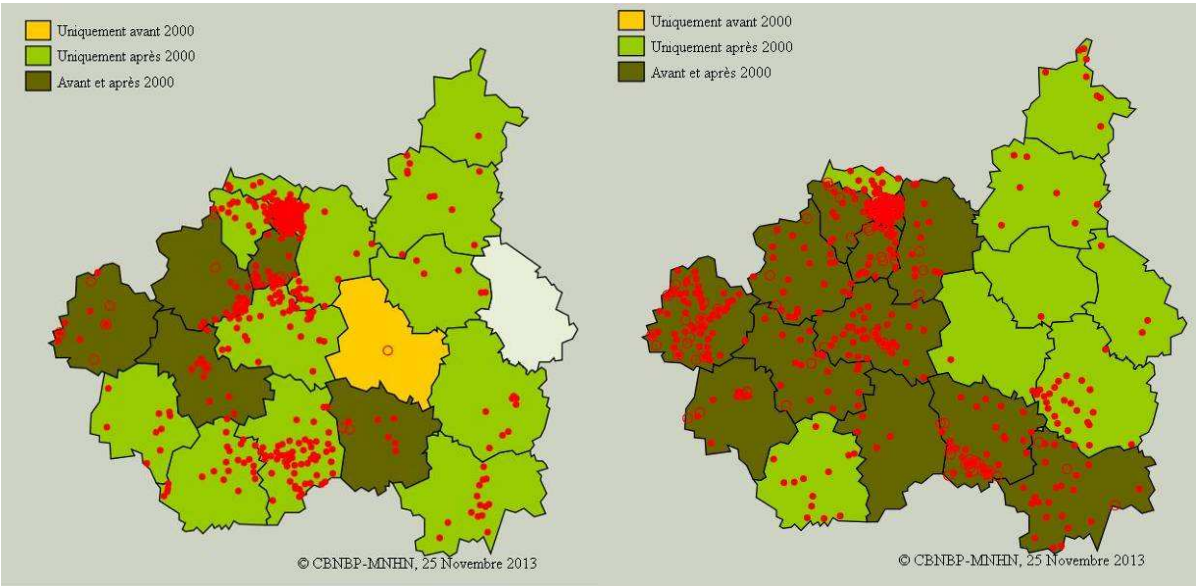

Figure 10. Répartition de *Torilis nodosa* (à gauche, ® F. Perriat) et de *Senecio viscosus* (à droite, ® G. Arnal) au sein de territoire d'agrément du CBNBP (Source : Flora 2013).

L'objet de cette étude était d'inventorier la flore et les végétations présentes tout au long de ce transect afin d'établir des priorités d'enjeux en termes de préservation et de changements de pratiques liés à ce groupe. Néanmoins, on peut aisément supposer que cet intérêt floristique est lié à un intérêt écologique plus large, étendu à d'autres groupes taxonomiques comme les oiseaux, les pollinisateurs, les mammifères ou les amphibiens (etc.) du fait de l'interdépendance de ces groupes avec la végétation (pour les ressources alimentaires, comme lieu de refuge, de nidification, de passage etc.), de la présence d'un réservoir de biodiversité à proximité qui est le parc forestier de la Poudrerie et de la quasi continuité des espaces verts tout le long de ce transect.

Au regard du contexte dans lequel ils se trouvent, certains secteurs de ce tronçon méritent d'être pris en considération et valorisés lors d'aménagements futurs. La carte suivante résume ces potentialités (fig.11).

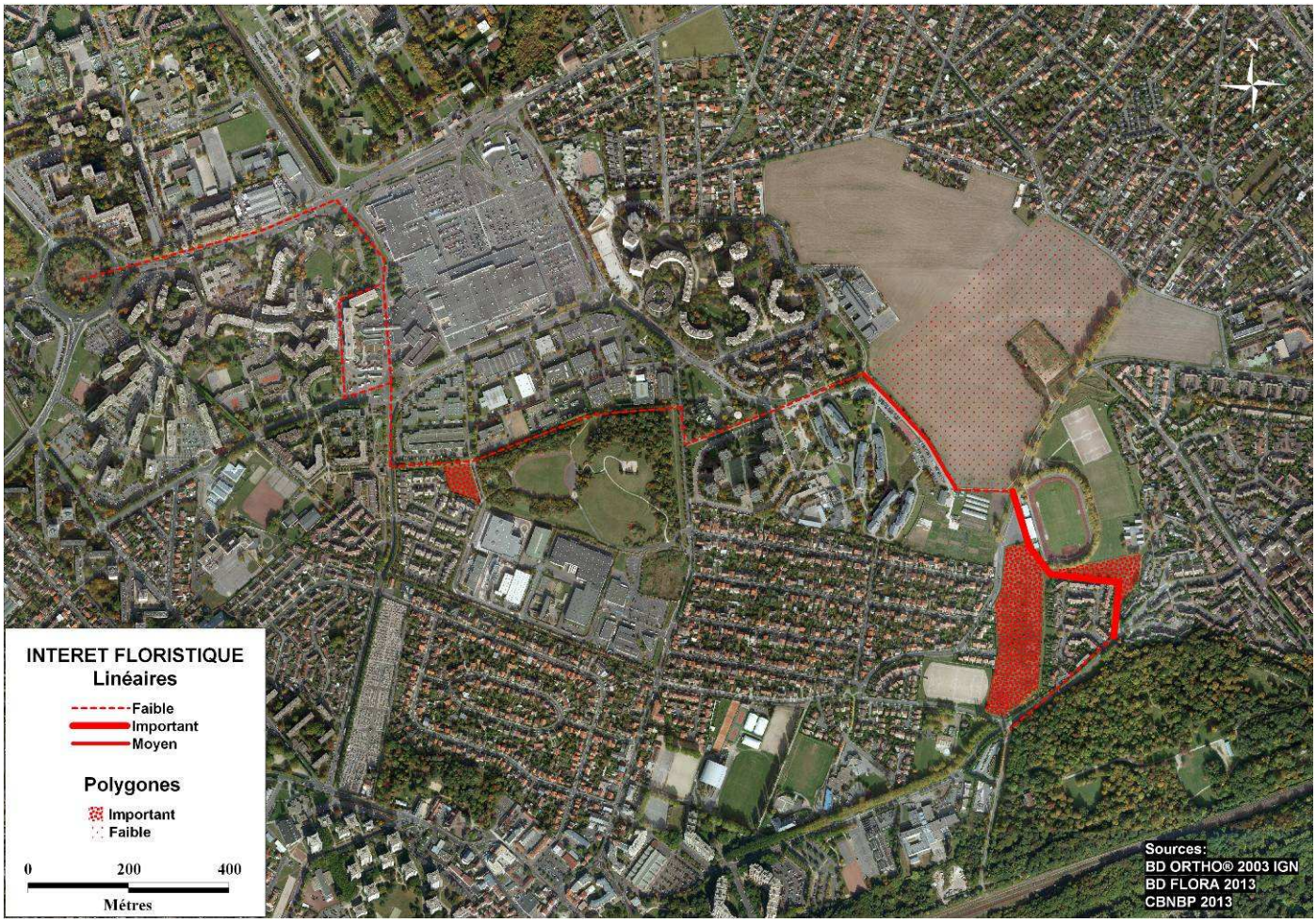

Figure 11. Intérêt floristique le long du transect du Chemin des Parcs de Sevran.

Conclusion

Né de la volonté de relier les pôles de nature du département de la Seine-Saint-Denis, le Chemin des Parcs est une initiative intéressante pour la biodiversité. Il est l'occasion de faire un état des lieux précis de la faune et la flore et de mettre en exergue des enjeux écologiques pouvant parfois être forts.

Malgré une pression anthropique soutenue, une diversité floristique relativement intéressante a été observée le long de ce tronçon ; il faudra la prendre en compte et la valoriser lors de l'aménagement futur.

Annexes

	t1	t2	t3	t4	t5	t6	t7	A	B	C	D	Invasibilité	Indigénat	Rareté
Acer campestre		x											Ind.	CCC
Acer platanoides	x											0	Nat. (E.)	CC
Acer pseudoplatanus						x	x			x	x	0	Nat. (E.)	CCC
Achillea millefolium	x						x	x	x				Ind.	CCC
Aesculus hippocastanum	x												Subsp.	NA
Agrimonia eupatoria						x				x	x		Ind.	CCC
Agrostis stolonifera					x			x			x		Ind.	CCC
Allium vineale										x			Ind.	C
Alopercurus myosuroides	x		x						x				Ind.	C
Amaranthus deflexus	x											1	Nat. (E.)	AR
Amaranthus retroflexus									x			1	Nat. (E.)	AC
Anagallis arvensis	x		x				x						Ind.	CCC
Apera spica-venti					x								Ind.	C
Aphanes arvensis			x										Ind.	C
Arenaria serpyllifolia	x						x						Ind.	CCC
Arrhenatherum elatius	x			x		x	x		x	x	x		Ind.	CCC
Artemisia vulgaris	x		x	x		x			x	x	x		Ind.	CCC
Avena fatua									x				Ind.	CC
Ballota nigra subsp. meridionalis	x												Ind.	C
Bellis perennis	x	x	x				x	x					Ind.	CCC
Bromus hordeaceus	x												Ind.	CCC
Bromus sterilis	x			x	x	x					x		Ind.	CCC
Bryonia dioica	x												Ind.	CC
Buddleja davidii									x			3	Nat. (E.)	C
Calystegia sepium	x			x		x				x			Ind.	CCC
Capsella bursa-pastoris									x				Ind.	CCC
Capsella bursa-pastoris subsp. bursa-pastoris	x		x										Ind.	CCC
Catapodium rigidum	x												Ind.	AC
Centaurea jacea (Groupe)								x					Ind.	CC
Cerastium fontanum subsp. vulgare	x						x						Ind.	CCC
Cerastium glomeratum	x												Ind.	CC
Chenopodium album	x		x						x	x			Ind.	CCC
Chenopodium hybridum									x				Ind.	AC
Cirsium arvense	x		x		x	x	x		x	x	x		Ind.	CCC
Cirsium vulgare	x					x		x		x	x		Ind.	CCC
Clematis vitalba						x				x			Ind.	CCC
Convolvulus arvensis	x		x		x	x			x		x		Ind.	CCC
Conyza canadensis	x			x					x			3	Nat. (E.)	CCC
Conyza sumatrensis	x											3	Nat. (E.)	C
Cornus sanguinea									x	x	x		Ind.	CCC
Crepis capillaris							x	x					Ind.	CCC
Crepis setosa	x							x					Ind.	CC
Cynosurus cristatus			x										Ind.	AR
Dactylis glomerata	x					x		x	x	x	x		Ind.	CCC
Datura stramonium	x											1	Nat. (E.)	AR
Daucus carota	x		x						x	x	x		Ind.	CCC
Duchesna indica	x											3	Nat. (S.)	AR
Echium vulgare								x					Ind.	C
Elytrigia repens					x	x		x			x		Ind.	CCC
Epilobium hirsutum										x			Ind.	CCC
Epilobium tetragonum				x			x			x			Ind.	CCC
Epipactis helleborine									x				Ind.	CC
Equisetum arvense									x				Ind.	CCC
Erodium cicutarium	x												Ind.	CC
Euphorbia helioscopia			x										Ind.	CC
Euphorbia peplus	x												Ind.	CC
Fallopia convolvulus									x				Ind.	CC

Annexes

	t1	t2	t3	t4	t5	t6	t7	A	B	C	D	Invasibilité	Indigénat	Rareté
Festuca arundinacea			x										Ind.	CCC
Festuca rubra (Groupe)								x		x			Ind.	C
Ficus carica										x			Subsp.	NA
Fraxinus excelsior		x											Ind.	CCC
Fumaria officinalis	x												Ind.	C
Galium aparine									x				Ind.	CCC
Geranium dissectum		x				x							Ind.	CCC
Geranium molle	x	x	x				x						Ind.	CCC
Geranium pusillum	x		x	x									Ind.	CC
Geranium rotundifolium								x			x		Ind.	CC
Geum urbanum	x	x		x									Ind.	CCC
Hedera helix		x					x						Ind.	CCC
Heracleum sphondylium				x	x	x				x			Ind.	CCC
Himantoglossum hircinum	x												Ind.	AC
Hordeum murinum	x	x	x	x		x							Ind.	CC
Hypochaeris radicata	x	x	x				x						Ind.	CCC
Juglans regia									x	x		1	Nat. (E.)	CC
Lactuca serriola	x		x	x				x	x				Ind.	CCC
Lamium amplexicaule	x												Ind.	C
Lamium purpureum	x												Ind.	CC
Lapsana communis	x	x					x						Ind.	CCC
Lathyrus latifolius										x		1	Nat. (S.)	AC
Lathyrus tuberosus	x												Ind.	AR
Lepidium draba			x									1	Nat. (E.)	AR
Lolium perenne	x	x	x	x		x	x	x	x		x		Ind.	CCC
Lotus pedunculatus											x		Ind.	C
Malva moschata								x					Ind.	AC
Malva sylvestris	x			x		x							Ind.	CC
Matricaria discoidea	x											1	Nat. (E.)	CC
Matricaria perforata	x		x							x			Ind. ?	CCC
Matricaria recutita	x		x										Ind.	CC
Medicago lupulina	x	x	x				x	x	x	x			Ind.	CCC
Melilotus albus	x												Ind.	C
Mercurialis annua	x		x										Ind.	CCC
Papaver rhoeas	x		x	x									Ind.	CCC
Parthenocissus inserta										x		3	Nat. (S.)	AR
Pastinaca sativa			x	x		x			x	x	x		Ind.	CCC
Phleum pratense											x		Ind.	CCC
Phleum pratense subsp. pratense						x							Ind.	AR
Phleum pratense subsp. serotinum			x										Ind.	CC
Phragmites australis				x									Ind.	CC
Picris echioides	x		x			x		x	x	x	x		Ind.	CCC
Picris hieracioides	x		x			x	x	x	x		x		Ind.	CCC
Plantago coronopus	x												Ind.	AC
Plantago lanceolata	x		x	x		x	x	x	x	x	x		Ind.	CCC
Plantago major subsp. major	x	x				x	x	x	x				Ind.	CCC
Poa annua	x	x	x	x									Ind.	CCC
Poa trivialis		x	x			x							Ind.	CCC
Polygonum aviculare	x			x			x		x				Ind.	CCC
Polygonum lapathifolium									x	x			Ind.	C
Polygonum persicaria	x		x										Ind.	CCC
Populus tremula	x												Ind.	CCC
Potentilla reptans	x	x	x			x		x		x			Ind.	CCC
Prunella vulgaris	x	x					x		x				Ind.	CCC
Prunus avium		x								x			Ind.	CCC
Quercus robur									x				Ind.	CCC
Ranunculus bulbosus											x		Ind.	C
Reseda lutea	x												Ind.	CC

Annexes

	t1	t2	t3	t4	t5	t6	t7	A	B	C	D	Invasibilité	Indigénat	Rareté
Reynoutria japonica							x			x		5	Nat. (E.)	C
Robinia pseudoacacia	x	x									x	5	Nat. (E.)	CCC
Rubus fruticosus (Groupe)						x			x	x			Ind.	CCC
Rumex crispus	x		x			x		x					Ind.	CCC
Rumex sanguineus										x			Ind.	CCC
Sagina apetala	x												Ind.	C
Sagina procumbens		x											Ind.	AC
Sambucus nigra				x						x			Ind.	CCC
Sedum acre	x												Ind.	CC
Senecio erucifolius										x			Ind.	CC
Senecio inaequidens	x											3	Nat. (E.)	AR
Senecio jacobaea	x										x		Ind.	CCC
Senecio viscosus	x												Ind.	R
Senecio vulgaris	x		x						x				Ind.	CCC
Silene latifolia subsp. alba	x		x										Ind.	CCC
Sinapis arvensis	x		x										Ind.	CC
Sisymbrium officinale	x								x				Ind.	CC
Solanum nigrum									x				Ind.	CCC
Solidago canadensis									x			3	Nat. (E.)	C
Sonchus arvensis		x											Ind.	CC
Sonchus asper	x		x						x				Ind.	CCC
Sonchus oleraceus	x		x				x		x				Ind.	CCC
Taraxacum ruderalia (Groupe)	x	x	x					x	x		x		Ind.	CC
Torilis arvensis			x										Ind.	AC
Torilis nodosa	x	x	x				x						Ind.	R
Tragopogon pratensis	x	x				x							Ind.	CC
Trifolium fragiferum	x							x	x		x		Ind.	CC
Trifolium pratense	x	x	x			x		x	x	x	x		Ind.	CCC
Trifolium repens	x	x	x	x				x	x	x	x		Ind.	CCC
Urtica dioica		x		x		x				x	x		Ind.	CCC
Urtica urens	x												Ind.	AC
Verbena officinalis	x		x						x				Ind.	CCC
Veronica arvensis	x						x						Ind.	CCC
Veronica persica	x	x	x	x				x	x			1	Nat. (E.)	CCC
Vicia cracca						x							Ind.	CC
Vicia sativa						x							Ind.	CCC
Vicia villosa										x			Ind.	R
Vulpia myuros	x				x								Ind.	C
Nombre de taxons/relevé	**89**	**28**	**47**	**23**	**8**	**32**	**25**	**27**	**46**	**38**	**29**			
Nombre de taxons total						**153**								

Annexe 1. Synthèse des espèces observées le long du transect.

Annexes

Annexe 2. Classement des espèces exotiques selon l'échelle "d'invasibilité" des taxons de Lavergne.

L'échelle "d'invasibilité" de Lavergne permet la réalisation d'un état des lieux précis et complet des statuts "d'invasibilité" de la flore exotique. Le statut d'invasibilité est basé sur des données mesurables et connues par les botanistes de la région (habitats colonisés, densité des populations rencontrées, distribution des espèces) et de l'évaluation du caractère invasif de l'espèce. Il permet d'obtenir une vision globale du stade d'invasion de chaque espèce sur le territoire. Les espèces sont classées en cinq catégories :

RANG 5 : Taxon invasif, à distribution généralisée dans les milieux naturels non ou faiblement perturbés potentiellement colonisables, dominant ou co-dominant dans ces milieux et ayant un impact (avéré ou supposé) important sur l'abondance des populations et les communautés végétales envahies.

RANG 4 : Taxon localement invasif, n'ayant pas encore colonisées l'ensemble des milieux naturels non ou faiblement perturbés potentiellement colonisables, dominant ou co-dominant dans ces milieux et ayant un impact (avéré ou supposé) important sur l'abondance des populations et les communautés végétales envahies.

RANG 3 : Taxon invasif se propageant dans les milieux non patrimoniaux fortement perturbés par les activités humaines (bords de route, cultures, friches, plantations forestières, jardins) ou par des processus naturels (friches des hautes grèves des grandes vallées) avec une densité plus ou moins forte.

RANG 2 : Taxon invasif émergent dont l'ampleur de la propagation n'est pas connue ou reste encore limitée, présentant ou non un comportement invasif (peuplements denses et tendance à l'extension géographique rapide) dans une localité et dont le risque de prolifération a été jugé fort par l'analyse de risque de Weber & Gut ou cité comme invasive avérée dans un territoire géographiquement proche.

RANG 1 : Taxon exotique non invasif, introduit de longue date ne présentant pas de comportement invasif et non cité comme invasif avéré dans un territoire géographiquement proche ou taxon dont le risque de prolifération est jugé faible par l'analyse de risque de Weber & Gut .

RANG 0 : Taxon exotique insuffisamment documenté, d'introduction récente sur le territoire, dont le comportement est à étudier.

Bibliographie

FILOCHE S. ET AL., 2011. Catalogue de la Flore vasculaire d'Ile-de-France (rareté, protections, menaces et statuts). Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 172p.

LEHANE F., 2013. Suivi floristique du Chemin des Parcs de Seine-Saint-Denis, tronçon RD40. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 6 p.

VAHRAMEEV P. ET AL., 2010. Définitions et méthode de hiérarchisation des espèces végétales invasives sur le territoire d'agrément du CBNBP. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 16p.